

Compagnie d'arc de CHAMPS sur MARNE

Conditions d'admission, saison 2019/2020

- **13 ans révolus**
- **Certificat médical** pour la pratique du tir à l'arc, « y compris en compétition ».
- **Lettre de motivation** à soumettre au capitaine **avant le 24 septembre**
- Réponse de la Compagnie après décision du conseil avant le 28 Septembre
- **Inscription et préparation du matériel** à la Compagnie, le mercredi 2 en soirée et le samedi 5 octobre 10h/11h30
- **Début de l'initiation le samedi 5 Oct. 14h**

Tarifs (inclus Licence et assurance)

- Moins de 18 ans : **100€**
- Plus de 18 ans : **150 €**
- Frais d'adhésion la 1ère année uniquement: **45€**
- 2^e année : **5€** pour le passeport fédéral

Prêt de matériel:

- Caution du matériel (non encaissé) : **150€**

- 1ère année : prêt gratuit
- 2e année et plus, location arc : **30€**

- **Tenu** : selon besoins
- (polo, t-shirt, polaire disponibles)



Pour qui?

Le tir à l'arc a été l'un des 1^{er} sport olympique ouvert aux femmes (1904). Les tirs et entraînements sont mixtes.

Il peut être pratiqué à tout âge et des archers de plus de 70 ans ne sont pas rares en championnat national vétérans.

Equipements :

- La Compagnie possède son jeu d'arc pour la pratique du tir traditionnel **Beursault** avec un logis fermé, 2 allées de 50 m, plusieurs pas de tir et 1 allée couverte
- Une allée est ouverte et permet de tirer de 5 à 50 m sur les 2 buttes pour l'entraînement.
- La petite salle du gymnase Descartes (depuis 2015) où la ciblerie mobile nous permet de tirer de 5 à 18 m



Encadrement:

2 entraîneurs niveau 1 pour l'initiation
2 assistants entraîneurs
2 arbitres fédéraux pour l'organisation de concours.

Statuts :

- Association loi 1901 déclarée à la sous préfecture de Meaux en 1938
- Affilié à la Fédération Française de Tir à l'arc (N°2677004)
- Implicite membre du CD77 et de la ligue d'ÎDF de tir à l'arc
- Compagnie d'arc membre de la famille de la Brie et, de fait, de la ronde d'île de France



Coordonnées:

Poste:

Compagnie d'arc de Champs sur Marne
24, avenue Victor Hugo
77420 Champs-sur-Marne

Téléphone

Cie: 01 64 68 60 84
Capitaine: 06 45 47 24 47

Site internet :

<http://club.sportsregions.fr/arc-champsmarne/>

Adresse mail :

compagniearcchamps@gmail.com

Entraînements :

D'octobre à Pâques, au gymnase Descartes

- **Débutants** (Initiation): samedi 14h/15h45.
- **Jeunes** (2e années et plus, encadrés): samedi 15h45:17h; lundi 18h/20h.
- **Anciens** (entraînement libre, adultes autonomes): jeudi 20h/22h30
- **Archers autonomes:**
Toute l'année au jeu d'arc (selon météo):
Lundi 18h/20,
mercredi 18h/20h30,
Samedi 14h30/17h,
- **Archers confirmés (au moins 2^e année):**
Après acceptation de la demande au bureau, accès possible avec clefs, au jeu d'arc toute l'année et à toute heure.



La **COMPAGNIE d'ARC de CHAMPS SUR MARNE** est la plus ancienne des Sociétés Sportives Locales.

Fondée en 1838 sous le règne du Roi Louis-Philippe, la Compagnie d'Arc n'a cessé de fonctionner et a conservé les anciennes traditions du noble Jeu d'Arc.

L'organisation des Compagnies d'Arc repose sur la règle démocratique.

A l'exception du Roi, désigné par le Tir Traditionnel de L'Abat de l'Oiseau (et qui se voit décerner le titre d'Empereur à vie s'il a abattu l'oiseau 3 années consécutives), le bureau est élu chaque année à bulletin secret et se compose ainsi :

- le Capitaine,
- le ou les Lieutenants,
- le ou les sous-lieutenants (porte drapeau),
- le Secrétaire et le Secrétaire adjoint,
- le Trésorier et le Trésorier adjoint,
- le Censeur (particulièrement chargé du respect des traditions).

Dans l'esprit de la Tradition, les archers considèrent le tir à l'arc comme l'occasion de se rencontrer en toute amitié et sérénité pour un sport passionnant et sans contrainte.

L'évolution des mœurs, l'esprit de compétition, la réapparition du tir à l'arc comme discipline olympique (Olympiades de Munich 1972) ont posé aux responsables le problème des compétitions sportives.

Il s'agit de mêler intimement l'harmonie de la tradition et le sport, entendu au sens compétitif du terme.

C'est ce qu'entend faire la Compagnie d'Arc. En effet le respect de la tradition n'empêche nullement l'éclosion d'un champion.

Et les participations aux compétitions locales ou nationales se font dans la cohabitation des objectifs de résultats et de fraternité.

Saison 2019/2020 :



Dates spécifiques de la Compagnie:

- Début janvier, galette des rois à la compagnie.
- Vers le 20 janvier: tir de la Saint Sébastien (le saint patron des archers) et repas le soir
- Vers la mi-mars, tir dit de « l'abat d'oiseau » désignant le Roi de la Compagnie, puis AG de la Compagnie
- Le jeudi de l'ascension, fête de la famille de la Brie et tir du Roi de la famille.
- Vers fin Mai, participation et défilé du bouquet provincial
- Vers la mi juin ou Septembre, Méchoui à la compagnie

Organisation des concours :

- Prix général du 28 Septembre au 11 novembre, débutant toujours par une partie de jardin et un repas avec une autre Compagnie amie.
- Participation annuelle au prix de printemps des archers carabiniers d'ile de France pendant 2 weekends, début juillet.



Fonctionnement :

L'initiation des 1ères années se fait avec du matériel d'initiation dit « classique ».

A Champs sur Marne, les archers utilisent majoritairement l'arc classique, le longbow (ou arc droit) et parfois l'arc chasse ou l'arc à poulie. Chacun est libre de trouver son arme en fonction de ses sensibilités ou ses aptitudes.

La pratique sportive N°1 à la Compagnie d'arc est le tir **Beursault**.

En hiver les **compétitions en salle** à 18 m permettent de continuer à s'entraîner. Le calendrier est assez fourni dans la région (plusieurs dizaines de concours à moins de 45 min)

Selon la saison, en plus des concours Beursault, la pratique du tir **Fédéral, FITA ou des tirs de parcours** (3D, nature) est possible en concours amicaux ou qualificatifs.

Au tir à l'arc, les concours sont très variés.

Les archers de la compagnie apprécient de sortir en groupe pour participer aux concours, et un responsable des concours est en charge de proposer la participation « volontaire » de chacun aux différents concours .

Plusieurs concours dédiés aux jeunes ou au débutants sont accessibles dans la région en cours de 1ere année

Engagements individuels :

Les archers de la Compagnie se doivent de participer à quelques contraintes de fonctionnement, car nous devons assurer l'entretien nous même de notre jeu d'arc:

- 1 ou 2 matinées d'entretien du jeu d'arc.
- Quelques demies journées (3 ou 4) de présence aux concours organisés par la Compagnie pour les marquages des points.